



1863800

 revue le: 05/07/17  
 imprimée le: 05/07/2017

**DESIGNATION : TULIPIER FEUILLES CIRE/MIGLYOL**

(Suite de la page 1)

- Indications destinées au médecin:

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés  
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 05: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction:  
 CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.  
 Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:  
 Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Equipement spécial de sécurité:  
 Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- Autres indications  
 Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

**RUBRIQUE 06: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
 Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:  
 Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:  
 Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 07: Manipulation et stockage**

- Manipulation:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
 Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.  
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
 Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.

- Préventions des incendies et des explosions:  
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
 Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:  
 Stocker dans un endroit frais.
- Autres indications sur les conditions de stockage:  
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.  
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
 Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

1863800

revue le: 05/07/17  
imprimée le: 05/07/2017

DESIGNATION : TULIPIER FEUILLES CIRE/MIGLYOL

(Suite de la page 2)

### RUBRIQUE 08: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### No CAS Désignation de la substance % Ty pe Valeur Unité

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- Protection des mains: Gants de protection Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux: Lunettes de protection

### RUBRIQUE 09: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Indications générales

##### Aspect:

Forme: cireux

Couleur: beige-vert

Odeur: foin

Seuil olfactif: Non déterminé.

##### Changement d'état

Point d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair > 100 °C NFT 60-103 CC

Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

Auto-inflammation: Non déterminé.

Danger d'explosion: Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Masse volumique: Non déterminé.

##### Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Non déterminé.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

EU

(Suite page 4)

1863800

revue le: 05/07/17  
imprimée le: 05/07/2017**DESIGNATION : TULIPIER FEUILLES CIRE/MIGLYOL***(Suite de la page 3)***RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1 Réactivité

## 10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:  
Non déterminé.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

## 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Non déterminé.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

## • Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Non déterminé.

## • Effet primaire d'irritation:

## - de la peau:

Pas d'effet d'irritation.

## - des yeux:

Pas d'effet d'irritation.

## • Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

## • Toxicité subaiguë à chronique:

Non déterminé

## • Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1 Toxicité

## • Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Non déterminé.

## • Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Non déterminé.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## • Effets écotoxiques:

Non déterminé.

## • Autres indications écologiques:

## • Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

## • PBT:

Non applicable.

## • vPvB:

Non applicable.

*(Suite page 5)*

1863800

revue le: 05/07/17  
imprimée le: 05/07/2017
**DESIGNATION : TULIPIER FEUILLES CIRE/MIGLYOL**

12.6 Autres effets néfastes  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(Suite de la page 4)

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Recommandation:  
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation:  
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1 No ONU**

**ADR** Néant

**IMDG** Néant

**IATA** Néant

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

**ADR** Néant

**IMDG** Néant

**IATA** Néant

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR**

**Classe** Néant

**IMDG**

**Class** Néant

**IATA**

**Class** Néant

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADR** Néant

**IMDG** Néant

**IATA** Néant

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:  
Non applicable.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

EU

(Suite page 6)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
selon 1907/2006/CE article 31, modifié par le Règlement N° 453/2010

1863800

revue le: 05/07/17  
imprimée le: 05/07/2017**DESIGNATION : TULIPIER FEUILLES CIRE/MIGLYOL***(Suite de la page 5)***RUBRIQUE 16: Autres informations**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés et les domaines d'application de celui-ci. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

- Remarques pour formation

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

- Acronymes et abréviations:

CE50: effective concentration at 50% ErC50:concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in either growth rate (ErC50)relative to the control within 72hrs exposure.

IFRA:International Fragrance Association IOFI:International Organization of the Flavor Industry

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

OECD:Organisation for Economic Co-operation and Development

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- Sources

IFRA/IOFI Labelling Manual,Dossier d'enregistrement REACH,Informations fournisseurs

- \* Données modifiées par rapport à la version précédente